



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 25 mai 2015

Monsieur Pierre LAURENT
Sénateur de Paris
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 9

Recommandé A.R.

Objet - Projet autoroutier RN154/RN12

Monsieur le Sénateur,

Le 24 avril dernier, lors de votre soirée débat organisée à CHAMPHOL (E&L), le projet de fin d'aménagement de la RN 154 / RN 12, par voie de concession autoroutière a été au cœur du débat.

Absent lors de cette manifestation à laquelle j'ai regretté de ne pas pouvoir assister, notre association était largement représentée par de nombreux membres dont la vice présidente qui vous a interpellé sur les aberrations de cette mise en concession autoroutière et a insisté sur le fait qu'il n'est absolument pas tenu compte de l'opposition massive des associations, du Nord au Sud du tracé, contre ce projet et qui se font la voix des habitants des villages qui seront totalement sinistrés par les pollutions diverses (air, visuel, faune, flore), le bruit, la destruction du cadre de vie et de notre patrimoine....etc

Nous vous avons également signalé que nos associations ont établi un projet alternatif, appelé « MOB28 » qui, en aménageant l'existant répond aux problèmes de circulation et de sécurité, (même si la RN 154 n'est pas plus accidentogène que nos autres routes ou autoroutes), arguments mis en avant pour une réalisation au plus tôt, par voie de concession autoroutière, l'Etat n'étant pas en mesure de le faire financièrement.

Nous vous invitons à consulter notre site internet www.stprest-environnement.org sur lequel vous pourrez consulter l'historique de notre combat et ce projet alternatif « MOB 28 ».

Le Gouvernement a demandé que celui-ci soit étudié et chiffré et nous attendons la réponse de la DREAL.

Pour mémoire, nous vous rappelons l'historique :

La « Commission Mobilité 21 » a repoussé le projet de concession pour les aménagements de la nationale 154, décidé par le précédent ministre Jean-Louis BORLOO.

Or, par la suite, des élus de notre département et de notre région Centre ont été reçus par Monsieur CUVILLIER, alors ministre des transports, et ont réussi à le persuader que le projet de concession ne soulevait « pas de problèmes majeurs d'acceptabilité au plan local ».

Nous sommes indignés par cet argument et tenons à **rétablir la vérité**.

Des associations et un nombre considérable d'habitants ont rejeté le projet autoroutier. Les associations ont travaillé sur un projet qui a été présenté lors du Débat. **Ce projet alternatif, sur l'ensemble de l'axe RN12/RN154, a été considérablement revu par des personnes compétentes, argumenté et chiffré et est actuellement à l'étude par la DREAL.**

Nous pensons que confier une route nationale, construite sur fonds publics, à un concessionnaire privé, en faisant payer les collectivités et les habitants, déjà taxés lourdement par ailleurs, qui n'ont **pas d'autre alternative que la route** pour se rendre de Dreux à Chartres et Orléans et qui ont payé les aménagements en 2 fois 2 voies, notamment entre Dreux et Chartres, et **en rejetant les dettes sur les générations futures**, serait indigne.

Le Maître d'Ouvrage, pendant le Débat Public, a reconnu que « **le bilan carbone d'un tel projet autoroutier serait loin d'être négligeable** ».

Les **dommages** causés à la nature, l'environnement, à nos territoires agricoles et à la mobilité durable seraient **irréversibles**. Construire une

nouvelle voie autoroutière en ces temps de transitions énergétique et écologique ne peut être une bonne solution.

Tout ne doit-il pas être entrepris au contraire pour que les **déplacements** deviennent **plus écologiques et justes**, les échanges commerciaux **plus équitables** ?

Depuis le 29 novembre 2008, date de création de notre association, nous n'avons de cesse de manifester notre opposition à ce projet, nous avons alerté nos élus, les Ministres successifs, Nicole BRICQ, Delphine BATHO, Nathalie KOSCIUSKO MORIZET, Ségolène ROYAL, Frédéric CUVILLIER, Philippe MARTIN.

Nous avons été reçus à plusieurs reprises par :

- le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,
- le Président de Région
- les Préfets successifs, de Région et d'Eure-et-Loir

Le 24 avril, vous vous êtes dit prêt à « *poser une question orale ou écrite au Gouvernement pour exiger des réponses sur le devenir de la RN 154 et à apporter votre soutien aux Associations* ».

Nous vous remercions de votre intervention et de votre appui pour éviter le saccage de nos vallées et de notre patrimoine, afin que nous puissions vivre dans nos campagnes en toute quiétude, comme nous l'avons choisi.

Nous vous remercions de la bonne suite que vous voudrez bien donner à notre requête et, nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur, en l'expression de notre considération distinguée.

François BREDON
Président